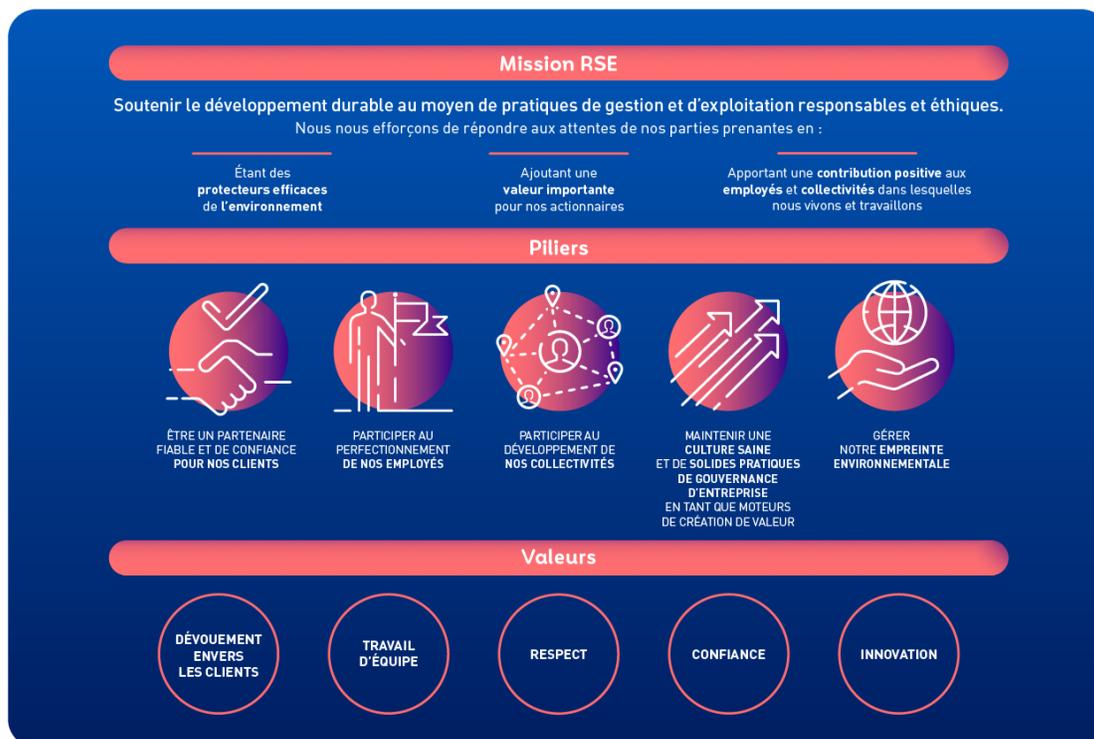


Objet: RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE	Secteur: Stratégie d'entreprise & responsabilité sociale
	Date d'entrée en vigueur: 14 juin 2013. Révisée le 1er novembre 2014, le 2 novembre 2016 et le 14 février 2019.

1.0. Objectif et mission

Cette politique présente l'approche de Cogeco en matière de responsabilité sociale d'entreprise (« RSE »).

Plusieurs des principes ou « piliers » qui sous-tendent cette politique figurent déjà parmi les principes fondamentaux cités dans le Code d'éthique de l'entreprise. Cette politique s'appuie sur ces importants principes afin d'encourager et soutenir une conduite des activités d'affaires de l'entreprise qui est conforme à l'éthique et socialement responsable, en plus de procurer une plus-value importante à nos actionnaires. Dans le cadre du développement de ces principes, Cogeco a tenu compte des trois dimensions de la RSE que sont les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Cette politique sur la responsabilité sociale d'entreprise permet à l'entreprise de développer, de renforcer et de promouvoir une culture de durabilité et de rentabilité concurrentielle dans toutes les unités d'affaires, conformément à la mission RSE, aux piliers et aux valeurs de l'entreprise.



Préparé par: Groupe stratégie d'entreprise et de responsabilité sociale	Date de révision : 14 février 2019	
Approuvé par: Président et Chef de la direction & Conseil d'administration	Date originale d'entrée en vigueur: 14 juin 2013	Page : 1 de 6

Objet: RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE	Secteur: Stratégie d'entreprise & responsabilité sociale
	Date d'entrée en vigueur: 14 juin 2013. Révisée le 1er novembre 2014, le 2 novembre 2016 et le 14 février 2019.

2.0. Champ d'application

Cette politique s'applique à tous les employés de Cogeco Inc. ainsi qu'à toutes ses unités d'affaires (« Cogeco », « la Société » ou « nous »).

3.0. Principes

Les cinq principes fondamentaux ou piliers suivants guident les activités d'affaires de tous les employés de Cogeco:

1. Être un partenaire fiable et de confiance pour nos clients

Notre mission - *Connecter nos clients au monde numérique et créer des expériences de communication exceptionnelles* - place le client au centre de nos stratégies, de nos priorités et de nos opérations quotidiennes. Nous nous efforçons d'être un partenaire fiable et digne de confiance pour nos clients en:

- a) Entretien des relations respectueuses et transparentes avec nos clients par l'entremise d'un excellent service à la clientèle et un marketing honnête de nos produits.
- b) Comprendre et répondre aux besoins et aux attentes de nos clients.
- c) Intégrer les meilleures technologies afin de proposer des produits innovants et de grande qualité.
- d) Offrir un niveau supérieur de service à la clientèle par le biais de nos représentants locaux et d'un support technique 24h/24 et 7j/7.
- e) Fournissant des offres de services flexibles.
- f) Mettant en œuvre les meilleures mesures de protection de la vie privée et de sécurité.

2. Participer au perfectionnement de nos employés

Nos employés sont au cœur de tout ce que nous faisons et sont donc des catalyseurs essentiels de notre succès en tant qu'organisation. Nous cherchons à participer à leur perfectionnement professionnel et à leur bien-être en:

Préparé par: Groupe stratégie d'entreprise et de responsabilité sociale	Date de révision : 14 février 2019	
Approuvé par: Président et Chef de la direction & Conseil d'administration	Date originale d'entrée en vigueur: 14 juin 2013	Page : 2 de 6

Objet: RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE	Secteur: Stratégie d'entreprise & responsabilité sociale
	Date d'entrée en vigueur: 14 juin 2013. Révisée le 1er novembre 2014, le 2 novembre 2016 et le 14 février 2019.

- a) Offrant des conditions de travail concurrentielles favorisant le bien-être, la santé, la sécurité, le bonheur et la diversité de nos employés.
- b) Contribuant au maintien d'un milieu de travail exempt de toute forme de discrimination ou de harcèlement et qui respecte les droits de l'homme.
- c) Développant et mettant en œuvre des programmes favorisant le perfectionnement professionnel.
- d) Fournissant des outils pour sensibiliser davantage nos employés et encourager des comportements socialement responsables.
- e) Soutenant un dialogue permanent avec nos employés pour permettre une interaction constante.

3. Participer au développement de nos collectivités

Nous sommes déterminés à faire une différence dans les communautés où nous vivons et travaillons, et souhaitons être reconnus comme un partenaire communautaire de confiance. Nous attachons une grande importance aux communautés que nous desservons et nous nous efforçons de participer à leur développement en:

- a) Étant présents dans les collectivités où nous exerçons nos activités et en entretenant des liens étroits avec celles-ci.
- b) Contribuant aux initiatives et aux événements locaux au moyen de nos services de télévision communautaire - où ces derniers sont offerts - et de nos stations de radio dans les marchés desservis.
- c) Soutenant le développement économique local en choisissant des fournisseurs dans nos régions, conformément à notre politique d'approvisionnement, et en fournissant de l'emploi dans les régions où nous sommes présents.
- d) Soutenant le développement social et culturel au moyen de dons et de commandites, conformément à notre politique sur les dons et commandites et aux directives à cet effet, et en encourageant, auprès de nos employés, le bénévolat et l'implication communautaire.

Préparé par: Groupe stratégie d'entreprise et de responsabilité sociale	Date de révision : 14 février 2019	
Approuvé par: Président et Chef de la direction & Conseil d'administration	Date originale d'entrée en vigueur: 14 juin 2013	Page : 3 de 6

Objet: RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE	Secteur: Stratégie d'entreprise & responsabilité sociale
	Date d'entrée en vigueur: 14 juin 2013. Révisée le 1er novembre 2014, le 2 novembre 2016 et le 14 février 2019.

4. Maintenir une culture saine et des pratiques de gouvernance d'entreprise solides en tant que moteurs de création de valeur

Cogeco s'engage à atteindre et à maintenir une culture d'entreprise saine et positive ainsi que des normes élevées en matière de gouvernance et d'éthique en:

- a) Veillant à ce que tous les gestes et toutes les activités d'affaires de la Société soient conformes à la loi en tous égards importants.
- b) Intégrant de bonnes et saines pratiques en matière de gouvernance d'entreprise dans toutes ses sphères d'activités.
- c) Promouvant l'adhésion aux meilleures pratiques d'affaires ainsi que l'honnêteté, la transparence, la loyauté et l'efficacité dans ses interactions avec les gens et les entreprises.
- d) Veillant à ce que les droits de la personne soient respectés tout au long de la chaîne de valeur.
- e) Encourageant les fournisseurs à intégrer les principes du développement durable dans leurs opérations et à démontrer une bonne gestion de leurs impacts environnementaux et sociaux, conformément aux attentes énoncées dans notre Code de conduite des fournisseurs.
- f) Promouvant une culture d'entreprise alignée sur les valeurs de la société en matière d'engagement envers le service à la clientèle, l'innovation, le respect, le travail d'équipe et la confiance.

5. Gérer notre empreinte environnementale

Nous prenons soin de l'environnement et nous nous efforçons de mener nos activités de manière responsable. Bien que l'on puisse affirmer que nos activités et nos opérations ont une empreinte environnementale moindre que celle de d'autres industries, nous nous engageons néanmoins à réduire progressivement l'impact de nos activités, de nos opérations et de nos produits et services en :

- a) Encourageant l'utilisation optimale et efficace des ressources naturelles: l'énergie, l'eau, les matières premières et le papier.
- b) Participant à la lutte aux changements climatiques en mesurant, en gérant et en diminuant nos émissions de substances polluantes et de gaz à effet de serre (GES).

Préparé par: Groupe stratégie d'entreprise et de responsabilité sociale	Date de révision : 14 février 2019	
Approuvé par: Président et Chef de la direction & Conseil d'administration	Date originale d'entrée en vigueur: 14 juin 2013	Page : 4 de 6

Objet: RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE	Secteur: Stratégie d'entreprise & responsabilité sociale
	Date d'entrée en vigueur: 14 juin 2013. Révisée le 1er novembre 2014, le 2 novembre 2016 et le 14 février 2019.

- c) Réduisant les matières résiduelles et s'assurant que celles-ci sont récupérées et éliminées de manière adéquate, notamment les déchets électroniques.
- d) Suivant l'évolution des risques environnementaux afin de prévenir les impacts environnementaux négatifs et mettre en œuvre, au besoin, des actions correctives dans les meilleurs délais.
- e) Recherchant continuellement à améliorer nos façons de faire et en proposant des produits et services éco énergétiques à nos clients.

4.0. Gouvernance RSE

La responsabilité sociale d'entreprise est du ressort du Comité de gouvernance d'entreprise du conseil d'administration qui est responsable de réviser la Politique sur la RSE ainsi que toute modification significative lui étant apportée et de proposer son adoption par le Conseil.

La responsable de la RSE au niveau corporatif est chargée de communiquer et de superviser la mise en œuvre de cette politique. Elle est également responsable de l'élaboration de stratégies et d'initiatives d'entreprise ayant pour but la promotion des principes de RSE énoncés précédemment et, ultimement, d'encourager une conduite des activités de l'entreprise qui soit à la fois socialement responsable et éthique.

Le Comité directeur de la responsabilité sociale d'entreprise, composé de hauts dirigeants de Cogeco et de ses unités d'affaires, se réunit minimalement deux fois par année et est responsable de:

- a) Choisir des indicateurs de performance clés et fixer les objectifs que la Société devra atteindre. Ces indicateurs de performance et objectifs contribueront à évaluer le progrès et la performance de la Société en matière de RSE.
- b) Réviser périodiquement la Politique sur la RSE.

Chaque unité d'affaires de Cogeco est responsable de mettre en œuvre les initiatives et les stratégies élaborées par le Comité directeur de la responsabilité sociale d'entreprise.

Préparé par: Groupe stratégie d'entreprise et de responsabilité sociale	Date de révision : 14 février 2019	
Approuvé par: Président et Chef de la direction & Conseil d'administration	Date originale d'entrée en vigueur: 14 juin 2013	Page : 5 de 6

Objet: RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE	Secteur: Stratégie d'entreprise & responsabilité sociale
	Date d'entrée en vigueur: 14 juin 2013. Révisée le 1er novembre 2014, le 2 novembre 2016 et le 14 février 2019.

5.0. Divulgation

Cogeco s'engage à mettre en œuvre des mesures de transparence. La Société communiquera de manière claire et équitable sur ses performances environnementales, sociales et de gouvernance. Elle produira un rapport périodique de RSE et fournira des informations sur sa performance RSE aux évaluateurs externes de durabilité. Les sujets les plus pertinents sur lesquels la Société fait rapport sont évalués périodiquement, en tenant compte des commentaires de ses parties prenantes, entre autres sources.

6.0. Politiques et procédures connexes

- Code d'éthique de Cogeco
- Code de conduite des fournisseurs
- Politique portant sur un lieu de travail exempt de harcèlement, de discrimination et de violence
- Politique pour l'octroi de dons et commandites
- Politique de communication
- Politique d'approvisionnement
- Politique de protection des renseignements personnels
- Politique sur l'information et la cybersécurité

7.0. Révision

En raison du caractère évolutif des enjeux liés à la RSE et afin de nous assurer qu'elle demeure actuelle et pertinente, cette présente politique sera révisée régulièrement ou au plus tard tous les cinq ans.

Préparé par: Groupe stratégie d'entreprise et de responsabilité sociale	Date de révision : 14 février 2019	
Approuvé par: Président et Chef de la direction & Conseil d'administration	Date originale d'entrée en vigueur: 14 juin 2013	Page : 6 de 6